



**Rapport de la Commission de Gestion et des finances**  
**sur le préavis 02/2018 « Crédits complémentaires au budget 2017 »**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,

La commission de gestion a siégé dans la composition suivante :

- Frédéric Delacrausaz, Président
- Alain Blanchoud, Rapporteur

Membres :

- Annamaria Leonardi
- François Delaquis
- Pascal Delessert
- Nicolas Rayroud
- Jacques Romon
- Michael Wyssa

Elle s'est réunie le 5 avril 2018 à Crissier.

Lors de la préparation du budget 2018 en septembre dernier la commission avait déjà pris connaissance de ces données et, pour ne pas avoir à modifier le budget annuellement, la CoGest avait demandé au Codir de faire un préavis complémentaire, lors des comptes, en fonction des diverses absences de longue durée.

Le Codir nous présente donc ce préavis pour permettre le paiement des absences de longues durée 2017 partiellement compensées par les assurances pertes de gains.

### Conclusions :

Les membres de la commission de gestion s'estiment satisfaits de cette manière de faire.

Au vote, ils approuvent, à l'unanimité des membres présents, les conclusions du préavis 02/2018.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir accepter le préavis tel que présenté.

Le Président  
Frédéric Delacrausaz

Le Secrétaire  
Alain Blanchoud